



Paris, le 30 avril 2004

Communiqué de presse

LES ASSEMBLEES GENERALES DU CREDIT LYONNAIS ET DE CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ APPROUVENT LA CREATION DE CALYON

Les Assemblées Générales Extraordinaires du Crédit Lyonnais et de Crédit Agricole Indosuez ont approuvé, ce jour, l'apport partiel d'actif avec effet rétroactif au 1er janvier 2004, de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez. Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'offre publique de Crédit Agricole S.A. sur le capital du Crédit Lyonnais et dans la volonté de filialiser les activités de banque de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

Le nouvel ensemble ainsi constitué adopte le nom commercial Calyon, Corporate and Investment Bank et la dénomination sociale de Calyon. En conséquence, Calyon se substitue à la BFI du Crédit Lyonnais et à Crédit Agricole Indosuez à compter de ce jour, dans toutes les obligations de ces derniers.

Le capital social est fixé à EUR 2.983.790.142. Il est divisé en 110.510.746 actions de EUR 27 nominal chacune, entièrement libérées.

Fort d'une présence internationale dans plus de 60 pays, Calyon est spécialisé dans les métiers de banque de marché, de banque de financement et d'investissement. Bénéficiant du rating et de la solidité financière du groupe Crédit Agricole S.A. (AA-), Calyon se positionne comme un acteur majeur sur les marchés financiers et figure parmi les banques de financement et d'investissement leaders en Europe.